



FAIRE FACE A UN DELIT DE VOL DANS UNE SURFACE DE VENTE

Référence : PREV SP 01

Objectifs :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Détecter, analyser et intervenir face à un délit de vol dans une surface de vente tout en respectant le cadre légal et la notion de relation client.

Public :

- Employés Commerciaux
- Vendeurs
- Chefs de rayon
- Hôte(sses) d'accueil
- Hôte(sses) de caisse
- Agent de Sécurité

Près-requis :

- Aucune connaissance particulière n'est demandée.

Durée :

- **7 Heures***
(*possibilité d'organisation en 2 demi-journées)

Matériel :

- Vidéoprojecteur, film pédagogique, mise en situation réelle.

Formations associées :

- Prévention hold-up
- Accueil et relation client

Programme :

1. L'INFRACTION VIS-A-VIS DU CODE PENAL :

- Définition et descriptif
- Les différents niveaux d'infraction et les juridictions y attelant

2. LE VOL

- Définition
- Eléments constitutifs

3. LE FLAGRANT DELIT

- Définition et descriptif article 53 du code de procédure pénal
- Exemples pratiques de flagrant délit et de ces quatre composantes
- Procédure face au flagrant délit article 73 du code de procédure pénale
- Les différentes méthodes d'intervention face au flagrant délit (18 fiches reflexes)
- L'usage de moyens coercitifs l'article 803 du code de procédure pénale.
- La légitime défense lors de l'intervention.
- La description d'individus et de véhicules.
- La composition du message d'alerte donné aux forces de l'ordre

4 LA NOTION DE LIBERTE INDIVIDUELLE (pièges à éviter lors d'une intervention)

- La propriété privée
- Le droit d'aller et venir
- La notion de séquestration

5 MISE EN SITUATION PRATIQUE

- Acquérir les réflexes et l'analyse de la situation avant d'agir
- Reconnaître le cadre légal de l'intervention
- Evaluer la dangerosité de la situation.
- Rester dans la notion de qualité de relation client même en intervention.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques. Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés.

Descriptions du dispositif permettant de suivre les résultats :

L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants.

L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée aux travers d'exercices et de mises en situation tout au long de la formation et à la fin de celle-ci.